



RÉOUVERTURE MAISON DES JEUNES

Pour une réouverture adaptée en fonction de l'actualité, il y a des **conditions à respecter jusqu'à nouvel ordre**, pour l'accès à la Maison des Jeunes (MJ) :

1. **Gestes barrière.**
2. **Conditions d'accueil.**
3. **Entretien de la Maison des Jeunes.**
4. **En cas de symptômes.**
5. **Responsabilité de chacun.**

Conscients que pour certains, un retour à la Maison des Jeunes signifie une reprise de la vie comme avant, revoir ses amis, jouer au foot et aux jeux de société, prendre un goûter, etc., je dois vous dire que ce ne sera pas une réalité ! Compte tenu des mesures sanitaires imposées, les jeunes ne pourront pas jouer, échanger, se côtoyer comme habituellement.

Nous avons travaillé à garantir un cadre sécurisant tout en essayant de préserver la dimension d'accueil des jeunes.

1. Gestes barrière.

Les gestes barrières à respecter sont les suivants :

- **Se laver très régulièrement les mains,**
- **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir,**
- **Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter,**
- **Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades, respecter 1 mètre de distance entre chaque personne,**
- **Porter un masque.**

Des affiches seront mises dans la MJ pour rappeler ces gestes, indiquer comment se laver les mains et comment porter le masque. Le masque devra être fourni par les familles.

2. Conditions d'accueil.

Afin que chaque jeune puisse venir dans la MJ et d'éviter la propagation du virus, voici les conditions d'accueil spécifiques :

- L'Accueil Libre (AL) se fera par inscription préalable, sur le lien google form que vous trouverez sur le site de la mairie et sur le facebook, pour chaque jour d'ouverture sur 2 créneaux différents : de 14h à 15h30 et de 16h à 17h30. (*S'inscrire au plus tard le mardi matin pour l'AL du mercredi, et s'inscrire au plus tard le vendredi matin pour l'AL du samedi*). Il y a 8 places maximum par créneau. Ceci afin d'éviter d'être trop nombreux dans la MJ et permettre à tous les jeunes de pouvoir venir quand ils le souhaitent. Pendant ces créneaux, il n'est pas possible d'aller et venir comme avant.
- Il y a un sens de circulation à respecter avec une entrée et une sortie. Ce sens est balisé par des flèches sur le sol et les portes. Les portes resteront ouvertes tout le temps de l'accueil (si le temps le permet).
- La prise de température de chaque jeune se fera par l'animatrice. Si le jeune a plus de 37.8°C, il sera invité à retourner chez lui.
- L'entrée ou la sortie se fait une seule personne à la fois, pas de croisement ou de rapprochement.
- Chaque jeune doit se laver les mains dès son entrée dans la MJ. L'accès dans les sanitaires se fait seul.

- Le nombre de jeunes accueillis à l'intérieur ne doit pas dépasser 8 jeunes.
- Les objets personnels ne doivent pas être échangés, les objets de la MJ ne doivent pas être utilisés ou touchés par les jeunes sans permission de l'animatrice (jeux de société, stores, ...).
- Il n'y a pas de goûter fourni. L'accès à la cuisine est temporairement fermé. Chaque jeune doit ramener sa bouteille d'eau marquée.
- Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans la MJ. Seuls les jeunes et l'animatrice peuvent rentrer.
- Les jeunes qui seront à l'extérieur de la MJ (sur le city, le stade, ou aux alentours de la MJ) ne seront pas sous la responsabilité de l'animatrice, éviter les rassemblements autour de la MJ.
- **Les gestes barrière et conditions d'accueil doivent être respectés par tous : animatrice, jeunes et parents, principalement à l'intérieur de la MJ mais aussi à l'extérieur. C'est la responsabilité de chacun qui est engagée.**

Si ces conditions ne sont pas respectées, l'animatrice peut refuser l'accès à la MJ.

3. Entretien de la Maison des Jeunes.

L'entretien de la MJ se fera entre chaque créneau et après chaque utilisation par l'animatrice ou le personnel de la mairie. Le local aura le droit au nettoyage et à la désinfection de toutes les parties utilisées, touchées (poignée, table, chaises, jeux, ...) et à l'aération tout au long des accueils. Les produits utilisés répondent à la norme pour être efficace contre les virus.

4. En cas de symptômes.

Si un jeune présente des symptômes qui pourraient faire penser à une atteinte du COVID-19 :

- Fièvre,
- Sensation de fatigue,
- Toux sèche,
- Courbatures, douleurs,
- Congestion nasale, écoulement nasal,
- Maux de gorge,
- Diarrhées,
- Eruptions cutanées,

Il sera immédiatement isolé dans le bureau de l'animatrice à la MJ jusqu'à ce qu'un des parents vienne le chercher.

Le bureau sera ensuite aéré, nettoyé et désinfecté dès son départ.

5. Responsabilité de chacun.

Les jeunes et leurs responsables légaux s'engagent à avoir pris connaissance de ce document dans le cadre particulier de « l'accueil de la Maison des Jeunes / COVID-19 » et en acceptent les modalités.

Le rôle de chacun est important dans la réouverture de la Maison des Jeunes. Il faut prendre en compte que :

- La MJ que les jeunes vont retrouver ne sera pas la même qu'ils ont laissée. Désormais, l'animatrice et les autres adultes encadrants (animatrice enfance, bibliothèque, ...) porteront un masque, le nombre de jeune présent en même temps sera limité à 8 maximum, ils ne pourront plus faire les mêmes jeux ou activités que d'habitude, etc.
- Les gestes barrières et le respect des mesures de distanciation physique est obligatoire.
- Les arrivées et départs des jeunes se font un par un, par des portes séparées, sans attroupement.
- Les manteaux, sacs et autres objets personnels ne doivent pas être entassés tous ensemble, ni déposés sur les canapés.

- Si votre enfant ressent les moindres symptômes qui pourraient faire penser à une atteinte du virus (de la fièvre, une sensation de fatigue, une toux sèche, des courbatures, des douleurs, une congestion nasale, un écoulement nasal, des maux de gorge, des diarrhées, des éruptions cutanées...), il ne doit pas venir à la MJ.
- Si une personne de votre famille semble tomber malade, il faudra immédiatement prévenir l'animatrice et l'établissement scolaire fréquenté (si votre enfant y est retourné) et garder votre enfant chez vous. Vous devrez aussi appeler votre médecin avant de se rendre à son cabinet.

Pour toutes questions complémentaires, nous vous invitons à envoyer un mail à l'adresse suivante : animation.jeunesse@lalimouziniere.fr.

Vous pouvez également nous contacter au [06 25 70 17 62](tel:0625701762).

Dans l'attente de vous retrouver,

Stéphanie BONNIN, Animatrice Jeunesse.